

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

CNW, code 15

Hebdos régionaux du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine + liste télécopieur

**PROJET DE PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 20
ENTRE CACOUNA ET TROIS-PISTOLES**

DÉBUT DE L'AUDIENCE PUBLIQUE LE 6 MAI 2002

Québec, le 24 avril 2002 - La commission d'enquête du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de M^{me} Louise Boucher, présidente et de M. John Haemmerli, commissaire, annonce que la première partie de l'audience publique sur le projet du ministère des Transports de prolonger l'autoroute 20 entre Cacouna et Trois-Pistoles aura lieu le 6 mai 2002, à compter de 19 h 30. L'audience publique se tiendra au Centre culturel de Trois-Pistoles, situé au 145, rue de l'Aréna. Les séances se poursuivront les jours suivants selon les besoins du public et de la commission.

La commission dispose de quatre mois pour réaliser son mandat. Le rapport du BAPE sera remis au ministre d'État aux Affaires municipales, à la Métropole, à l'Environnement et à l'Eau, M. André Boisclair, au plus tard le 6 septembre 2002.

Une audience en deux parties

L'audience publique se déroulera selon la procédure habituelle au BAPE, soit en deux parties distinctes. La première partie de l'audience publique vise à permettre au public et à la commission de poser des questions afin de mieux cerner tous les aspects du projet.

Lors de la deuxième partie de l'audience publique, qui débutera le 10 juin 2002, la commission recueillera l'opinion et les suggestions du public. Elle entendra alors toute personne, groupe ou municipalité désirant s'exprimer sur le projet, que ce soit sous forme de mémoire ou de présentation verbale.

Coordonnées de l'audience

1 ^{re} partie	2 ^e partie
Centre culturel de Trois-Pistoles 145, rue de l'Aréna Trois-Pistoles	Centre culturel de Trois-Pistoles 145, rue de l'Aréna Trois-Pistoles
Les séances débuteront le 6 mai 2002 à 19 h 30.	Les séances débuteront le 10 juin 2002 à 19 h 30.

COMMUNIQUÉ

Le projet

Le projet consisterait à prolonger l'autoroute 20, entre Cacouna et Trois-Pistoles, sur une distance d'environ 30 kilomètres. Située en majeure partie en milieu rural, l'autoroute aurait une emprise nominale de 92 mètres. Toutefois, une seule voie de 47 mètres serait aménagée dans un premier temps et la circulation routière se ferait dans les deux sens.

Cinq échangeurs permettraient des entrées et sorties de cette section d'autoroute. De plus, des ponts traverseraient les rivières Verte et des Trois-Pistoles et quelques viaducs enjambreraient des routes de desserte locale.

Le coût des travaux pour la construction d'une voie est estimé à 157 millions de dollars dont près du tiers pour les ouvrages d'art majeurs.

Documentation disponible

Tous les documents relatifs à ce projet sont disponibles pour consultation aux endroits suivants :

- Hôtel de ville de Trois-Pistoles, 5, rue Notre-Dame Est ;
- Bibliothèque municipale de Trois-Pistoles, 145, rue de l'Aréna ;
- Municipalité de Cacouna, 415, rue Saint-Georges ;
- Bibliothèque municipale de Cacouna, 420, rue du Couvent ;
- Municipalité de l'Isle-Verte, 141, rue Saint-Jean-Baptiste ;
- Bibliothèque centrale de l'Université du Québec à Montréal, 1255, rue Saint-Denis ;
- Bureau du BAPE, 575, rue Saint-Amable, 2^e étage, Québec.

Vous pouvez aussi consulter le site Internet du BAPE concernant ce projet à l'adresse suivante : www.bape.gouv.qc.ca/autoroute20. Tous les documents déposés sur support informatique y seront disponibles pour consultation.

Pour plus d'information, communiquez avec M^{me} Renée Poliquin, coordonnatrice du secrétariat de la commission ou M^{me} Marielle Jean, agente d'information en composant le (418) 643-7447 ou, sans frais, au 1 800 463-4732 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : autoroute20@bape.gouv.qc.ca.